

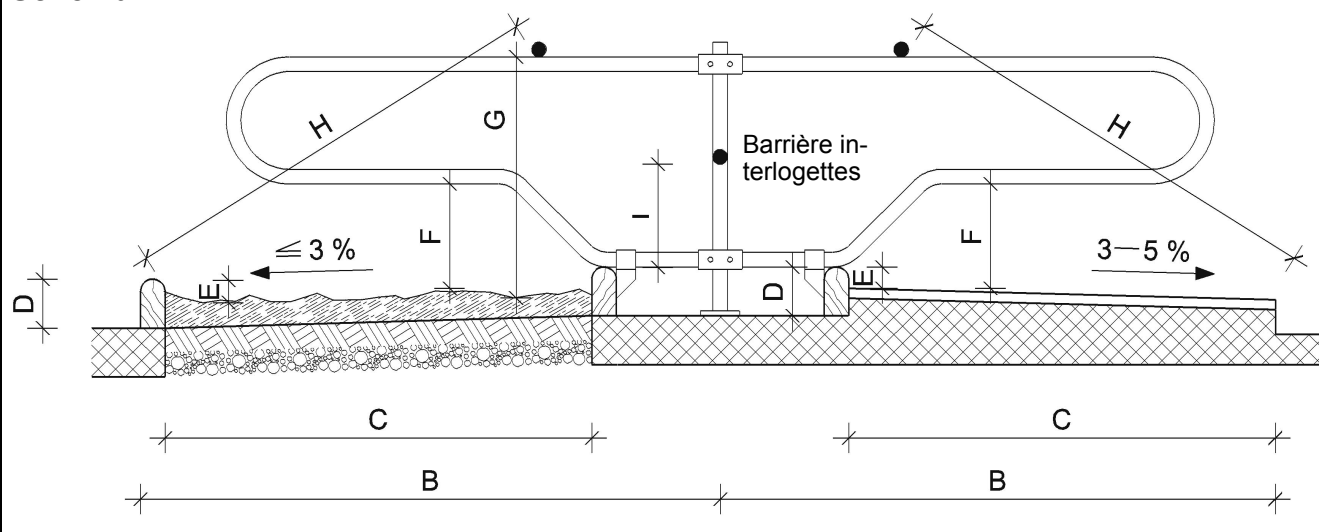


Fiches de construction ART
N° 01.06

Bovins -
Dimensions des logettes pour vaches laitières

Déc. 2009
M. Zähler

Schéma



Hauteur au garrot	A	B Logette Logette adossée opposée au mur		C	D Logette Logette profonde surélevée		E	F	G	H	I
Jusqu'à 120 cm	90	210	200	160	20–25	10–15	max. 10	min. 40	90–95	170–175	50–70
120–130 cm	110	230	200	165	20–25	10–15	max. 10	min. 40	100–105	180–185	50–70
130–140 cm	120	240	220	185	20–25	10–15	max. 10	min. 40	110–115	190–195	50–70
140–150 cm	125	260	235	190	20–25	10–15	max. 10	min. 40	115–120	200–205	50–70
Plus de 150 cm	130	270	245	195	20–25	10–15	max. 10	min. 40	120–125	215–220	50–70

Les chiffres indiqués en gras correspondent aux exigences minimales selon l'Ordonnance sur la protection des animaux 2008 et l'Ordonnance de l'OVF sur la détention des animaux de rente et de animaux domestiques 2008.

Les chiffres indiqués en écriture normale correspondent aux recommandations de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART.

Les valeurs indiquées sont des dimensions libres, c'est-à-dire sans séparation.

- A. Largeur des logettes. Avec les bat-flanc utilisés aujourd'hui, en tube de 2 pouces, la largeur à l'axe doit être de + 6 cm entre deux bat-flanc.
- B. Longueur des logettes: Si les logettes sont adossées au mur, le point d'appui antérieur des bat-flanc doit se trouver à même le mur ou être à une distance d'au moins 45 cm de celui-ci.
- C. Longueur des couches: distance entre l'arrêt d'épaule et le rebord de la couche.
- D. Hauteur de l'arrêt d'épaule et du rebord de la couche. Les poutres devraient mesurer environ 10 cm de large. Elles doivent être arrondies ou biseautées du côté animal.
- E. Distance entre le bord supérieur de la litière et le bord supérieur de l'arrêt d'épaule ou du rebord de la couche (logette profonde) ou entre le niveau du sol et le rebord de l'arrêt d'épaule (logette surélevée).
- F. Espace de dégagement entre le bord supérieur de la couche et le bat-flanc des logettes.
- G. Distance entre le bord supérieur de la couche et la barre, chaîne ou bande de nuque.
- H. Distance entre le bord supérieur du rebord garde-litière et la barre, chaîne ou bande de nuque.
- I. Hauteur de la barrière interlogettes: En cas d'utilisation d'une barre de nuque rigide, les logettes opposées doivent être séparées par une barrière interlogettes (barre frontale) ou par un dispositif semblable. Cette séparation doit se situer au milieu de l'espace séparant les logettes opposées.